



REPUBLIQUE DU NIGER

Millennium Challenge Account-Niger

(MCA-NIGER)

Boulou

NOTIFICATION N°028/06-2021/PCA

**RESOLUTIONS SPECIALES N°002/06-2021, N°003/06-2021 ET N°004/06-2021
ADOPTÉES PAR CONSULTATION A DOMICILE DES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-NIGER
EN DATE DU 23 JUIN 2021,**

CONSIDÉRANT que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par le Millenium Challenge Corporation ("MCC"), et le Gouvernement de la République du Niger (le "Gouvernement"), ont conclu un Accord de Don du Millenium Challenge en date du 29 juillet 2016 (le "Compact") ;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par le MCC et le Gouvernement ont conclu un Accord de mise en œuvre du programme en date du 29 juillet 2016 (le "Accord de mise en œuvre du programme") ;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement, par Décret N°2016-706/PRN, daté du 23 décembre 2016, a créé le MCA-Niger comme organisme de contrôle et de gestion de la mise en œuvre du Compact (le "Décret") ;

CONSIDÉRANT ENFIN que les résolutions spéciales n°002/06-2021, n°003/06-2021 et n°004/06-2021 ont fait l'objet d'une consultation écrite à domicile des membres du Conseil et qu'elles ont été approuvées par 10 (dix) membres votants (dont au moins un membre du secteur privé ou un membre de la société civile) conformément aux dispositions de la section 3.12 du Règlement intérieur de MCA-Niger ;

PAR CONSÉQUENT, le Président du Conseil d'Administration notifie et atteste par les présentes que le Conseil d'Administration a **APPROUVÉ ET ADOPTÉ LA RÉOLUTION SPECIALE CI-APRÈS** :

RÉSOLUTION SPECIALE N°002/06-2021 :

Le Conseil d'administration approuve l'Amendement n°01 au Plan de Passation des Marchés N°13 (PP013) de MCA-Niger couvrant la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2022.

RÉSOLUTION SPECIALE N°003/06-2021 :

Le Conseil d'administration approuve le modèle d'Accord d'Entité de Mise en Œuvre entre MCA-Niger et les 69 communes d'intervention du PRAPS : Fabidji, Birnin Gaouré, Dioundiou, Karakara, Zabori, Dan Dakarassi, Dogondoutchi, Gorou Bankassam, Karguïbangou, Mokko, Sambéra, Dosso, Falmeye, Tanda, Tounouga, Gaya, Sakorbé, Falwel, Loga, Guéchémé, Tibiri, Aguié, Bermo, Gadabédji, CU IV Maradi, Adjékoria, Dakoro, Dan Goulbi, Korahane, Chadakori, Guidan Roudji, Dan Issa, Gabi, Madarounfa, Guidan Amoumoune, Mayahi, Abalak, Tabalak, Bagaroua, Bamban Katami, Bouza, Badaguichiri, Illéla, Tajaé, Ibohamane, Keita, Konni, Tsernaoua, Madaoua, Ourno, Malbaza, Affala, Bambeye, Tahoua, Tillia, Filingué, Gotheye, Dantchandou, Hamdallaye, Kollo, Kouré, Dingazi, Ouallam, Simiri, Say, Tamou, Tagazar, Téra, Torodi.

Abani

RÉSOLUTION SPECIALE N°004/06-2021 :

Le Conseil d'administration approuve l'Avenant n°01 au Contrat N°02/PP609g1/RFP/UC-PMC/NIGER/QCBS/02 conclu en date du 13 avril 2017 entre MCA-Niger et GFA CONSULTING GROUP GmbH and CHARLES KENDALL and PARTNERS LTD.

- (a) *Les membres du Conseil d'Administration et le Directeur Général du MCA-Niger sont autorisés à élaborer et signer tout document et mener toute action en vue de mettre en œuvre la présente Résolution dans la limite de leurs compétences respectives.*

A signé



Nom : Ibrahim Sani Abani

Titre : Président du Conseil d'Administration